



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 12 février 2025

"Le Jardin d'Argent" à Tresserre : le Département soutient l'habitat inclusif en faveur des personnes vieillissantes et pour la revitalisation des territoires ruraux

Ce mercredi 12 février, Hermeline MALHERBE, Présidente du Département et Françoise FITER, Vice-Présidente, ont participé à la pose de la première pierre des futurs logements de la *Résidence « Le Jardin d'Argent »*, à Tresserre. En présence du maire de la commune, Michel Thiriet et ses adjoints, de Thierry Voisin, Conseiller départemental, Françoise CADARS, Directrice Générale de La Cité Jardins et Claire LAPEYRONIE Présidente de l'EPF Occitanie.

« L'accès au logement est une priorité du Département. Et le bien vieillir également ! Le Département agit pour un accompagnement de qualité autour du bien vieillir et s'engage pour des logements adaptés, pour combiner vie à domicile et projet de vie sociale et partagée. », explique Hermeline MALHERBE, Présidente du Département.

Le Département continue d'affirmer son engagement en faveur du logement social en participant à la construction de la résidence « Le Jardin d'Argent », une nouvelle structure dédiée aux seniors. Cette résidence, réalisée par le bailleur social La Cité Jardin, incarne **une politique ambitieuse de soutien à l'habitat inclusif et de revitalisation des territoires ruraux, avec un investissement total de 1 532 000 € TTC.**

Située à Tresserre, la résidence comprend 11 logements répartis en 4 PLAI, 3 PLUS et 4 PLS*, principalement destinés aux seniors. Ces logements, avec des loyers allant de 288 € à 417 € par mois, permettent de répondre à la demande croissante de logements accessibles financièrement et physiquement. Chaque logement bénéficie d'une place de parking et des espaces communs sont prévus pour favoriser les activités sociales partagées.

Un financement conséquent du Département pour soutenir la revitalisation rurale

Afin de soutenir la construction de ces logements, le Département a accordé une subvention de **89 000 € au titre de l'Aide à la pierre. Ce financement du Département concerne les logements PLAI et PLUS, dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (2024-2030).** Ce projet est un exemple concret de la politique de soutien aux territoires ruraux. En effet, l'acquisition du terrain a été facilitée par l'Établissement Public Foncier d'Occitanie, permettant d'assurer des loyers accessibles tout en soutenant la dynamique locale.

Avec la résidence « Le Jardin d'Argent », le Département réaffirme sa volonté d'aider à la réalisation de petit collectif dont l'équilibre économique est parfois difficile à atteindre. Il contribue à la lutte contre le mal-logement et facilite le maintien à domicile des personnes âgées, en leur permettant de « vieillir au pays » dans leur village, souvent à proximité de la famille et des amis. Grâce à une politique ambitieuse de soutien à la construction de logements sociaux, le Département contribue activement au développement harmonieux du territoire, dans une logique de solidarité et de cohésion sociale.



Le Département, acteur de l'économie sociale et solidaire

Le Département continue de mener une action volontariste pour soutenir la construction de logements sociaux sur son territoire. En 4 ans, ce sont 26 711 000 € qui ont été investis pour la construction et la réhabilitation de 3 700 logements sociaux :

2021 : **6 299 500 €** correspondant à la construction et la réhabilitation de **1 015 logements** sur l'ensemble du territoire départemental ont été mobilisés

2022 : **6 786 000 €** pour **1 116 logements** construits ou réhabilités ont été mobilisés ;

2023 : **6 077 000 €** pour **763 logements** construits ou réhabilités ont été mobilisés ;

En 2024, ce soutien qui s'élève à **7 548 500 €** a permis la construction ou réhabilitation de **806 logements**, contribuant ainsi à répondre à la demande croissante d'hébergement dans des contextes difficiles.

> La Cité Jardins, bailleur social impliqué dans la construction de la résidence « Le Jardin d'Argent », est un acteur clé du développement du logement social sur le territoire départemental. Depuis 2023, le Département a accordé plus de 1,4 million d'euros à la Cité Jardins pour financer 163 nouveaux logements, renforçant ainsi un partenariat stratégique pour répondre aux besoins spécifiques des seniors, des personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap. Cette collaboration est d'autant plus importante qu'elle permet d'intégrer des projets sociaux qui favorisent le vieillissement dans de bonnes conditions et le maintien du lien social, notamment en milieu rural.

Les **logements PLAI, financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration, sont attribués aux locataires en situation de grande précarité.*

*Les **logements PLUS**, financés par le Prêt Locatif à Usage Social correspondent aux locations HLM (habitation à loyer modéré).*

*Les **logements PLS**, financés par le Prêt Locatif Social, ils sont attribués aux candidats locataires ne pouvant prétendre aux locations HLM, mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé.*





Pose de la première pierre
de la résidence « Le Jardin d'Argent »
Mercredi 12 février 2025

Pose de la première pierre
de la résidence « Le Jardin d'Argent »
Mercredi 12 février 2025

Pose de la première pierre
de la résidence « Le Jardin d'Argent »
Mercredi 12 février 2025

Pose de la première pierre
de la résidence « Le Jardin d'Argent »
Mercredi 12 février 2025

Pose de la première pierre
de la résidence « Le Jardin d'Argent »
Mercredi 12 février 2025

Pose de la première pierre
de la résidence « Le Jardin d'Argent »
Mercredi 12 février 2025

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PYRENEES
ORIENTALES
Le Département

Tresserre

La Cité Jardins
Groupe Promologis

epf
d'Occitanie

BANQUE des
TERRITOIRES

« Le Jardin d'Argent »
Résidence Senior

Pose de la première pierre
12/02/2025 - Tresserre (66)

le Département